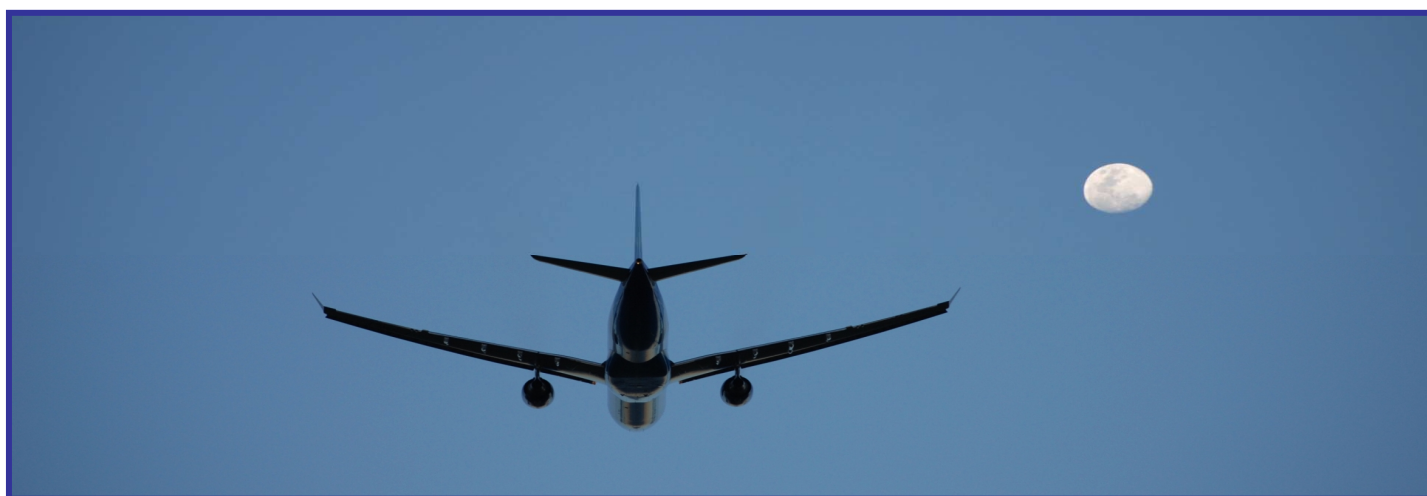




BULLETIN D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

PERIODE : 3^{ème} Trimestre 2013



POUR RAPPEL :

- Ce bulletin d'informations est destiné aux communes riveraines
- Il est accessible depuis le site Internet de l'aéroport de Lille www.lille.aeroport.fr après identification
- Pour contacter le service environnement :
N° vert gratuit : 0 800 59 10 59 en laissant les coordonnées complètes et adresse e-mail
Ou Adresse e-mail : environnement@lille.aeroport.fr





Le **niveau sonore** est le terme usuel pour caractériser le « niveau d'intensité acoustique ». Il exprime la puissance véhiculée par le phénomène acoustique et son unité est le décibel A (dB(A)).

dB(A) : unité de mesure du niveau sonore. La pondération (A) permet de prendre en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

Événement bruit : émergence sonore captée par une station de mesure dans un rayon et une période déterminé.

L_{Amax} : Le **niveau maximum** (L_{Amax}), est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

L_{den} (Level day evening night): Cet indice sert pour la modélisation du bruit.

Le bruit n'étant pas ressenti avec la même acuité en fonction du moment de la journée, cet indice L_{den} permet de considérer les avions en soirée plus gênants (pondération de 5dB) que ceux de la journée et encore plus gênants la nuit (pondération de 10dB).

Mouvement avion : un mouvement avion correspond à un atterrissage ou à un décollage sur la plateforme.

PEB : le **Plan d'Exposition au Bruit** est un document d'urbanisme. Il est approuvé par arrêté préfectoral reprenant les zones de bruit réparties en 4 zones A B C D selon le niveau moyen de bruit (L_{den}).

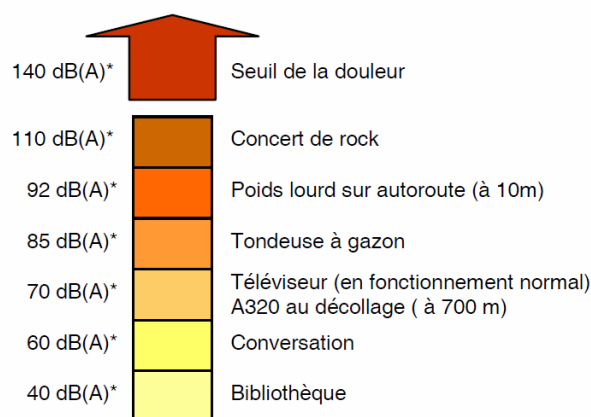
Il permet de réglementer les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances aériennes.

Vol de nuit : vol se déroulant entre 22h00 et 06h00

Signalement : un signalement correspond à un ou plusieurs survols constatés par un riverain et signalé au service Environnement par courrier, e-mail ou téléphone.

Pour mieux se repérer:

Echelle du bruit



* : Il s'agit de moyennes





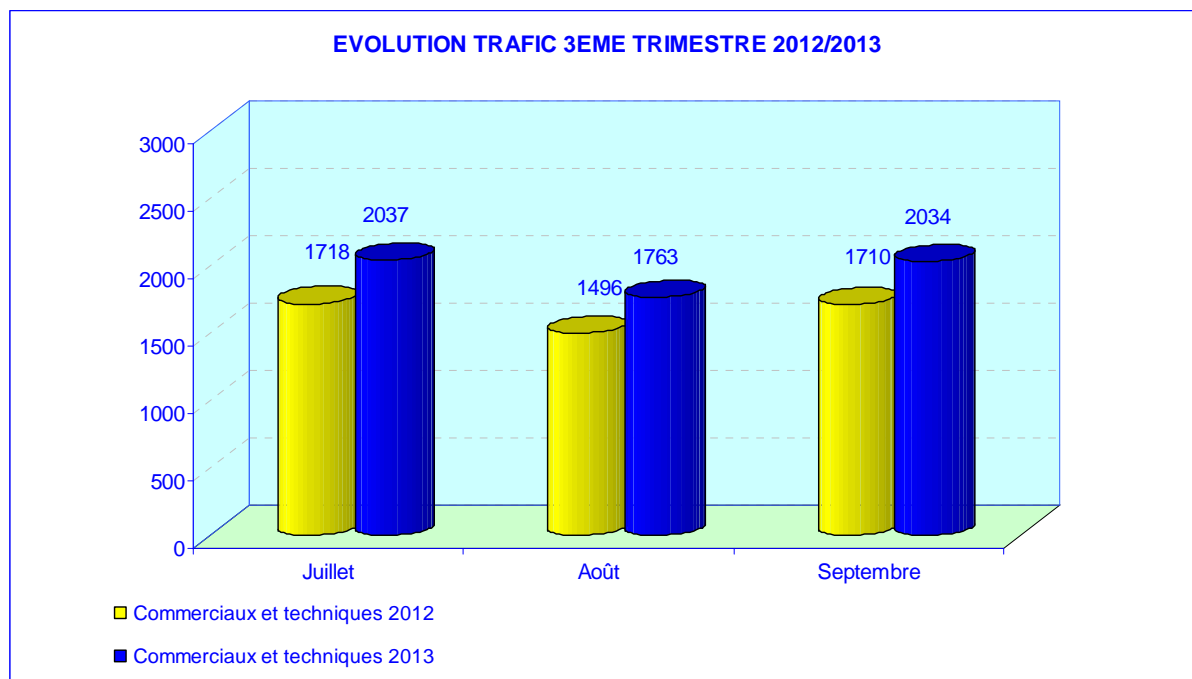
Nombre total de mouvements commerciaux et techniques sur la plateforme :

2013	Juillet	Août	Septembre	TOTAL Trimestre 3
Vols commerciaux	1987	1723	1994	5704
Vols techniques	50	40	40	130
Total	2037	1763	2034	5834

2012	Juillet	Août	Septembre	TOTAL Trimestre 2
Vols commerciaux	1676	1458	1644	4778
Vols techniques	42	38	66	146
Total	1718	1496	1710	4924

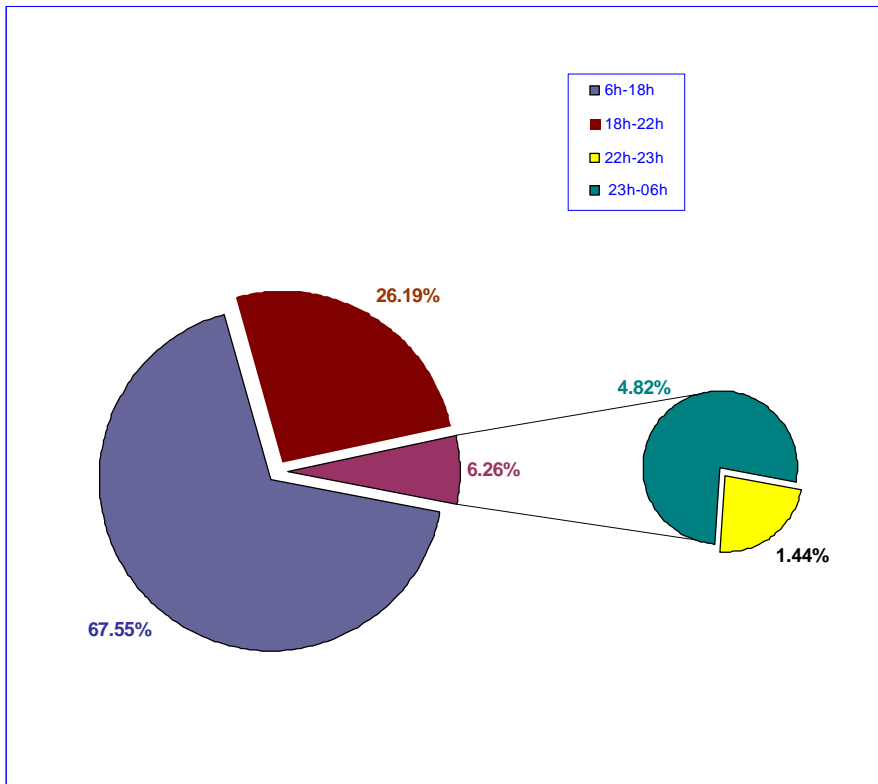
Vols commerciaux : il s'agit des arrivées ou des départs des vols avec passagers (vols réguliers, vols vacances ou déroutements exceptionnels accueillis sur la plateforme).

Vols techniques : il s'agit des arrivées ou des départs des vols à vide (vols de mise en place), d'escales techniques (notamment pour avitaillement en carburant), ou des vols cargo.

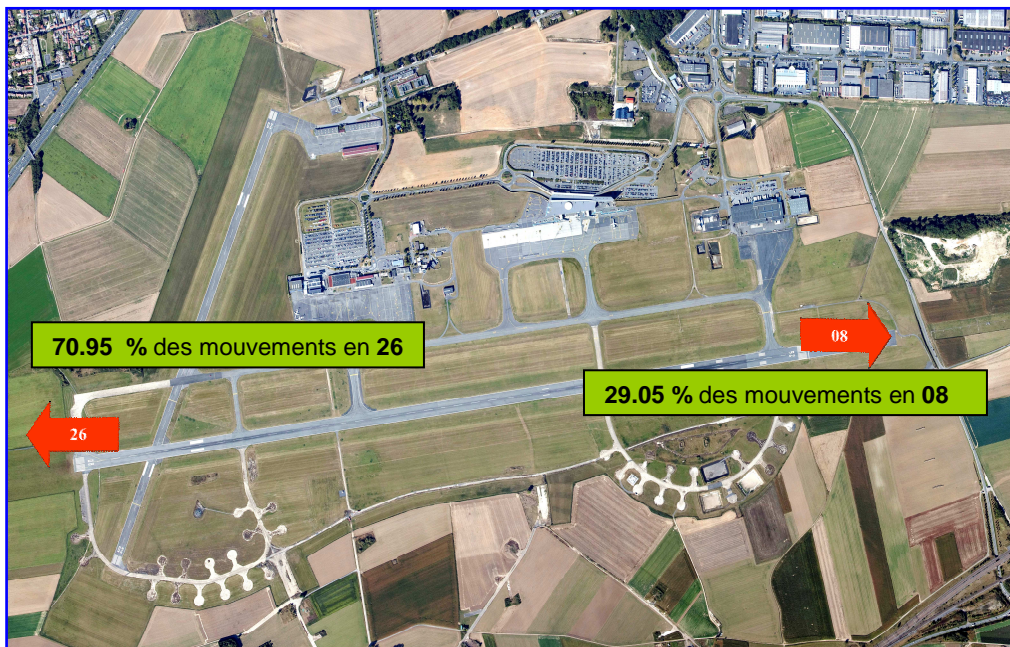




Répartition des mouvements commerciaux et techniques par tranche horaire



Répartition des mouvements par sens de piste :



70.95 % des mouvements ont été effectués en piste 26 (face à l'ouest/sud-ouest)

29.05 % des mouvements ont été effectués en piste 08 (face à l'est/nord est)

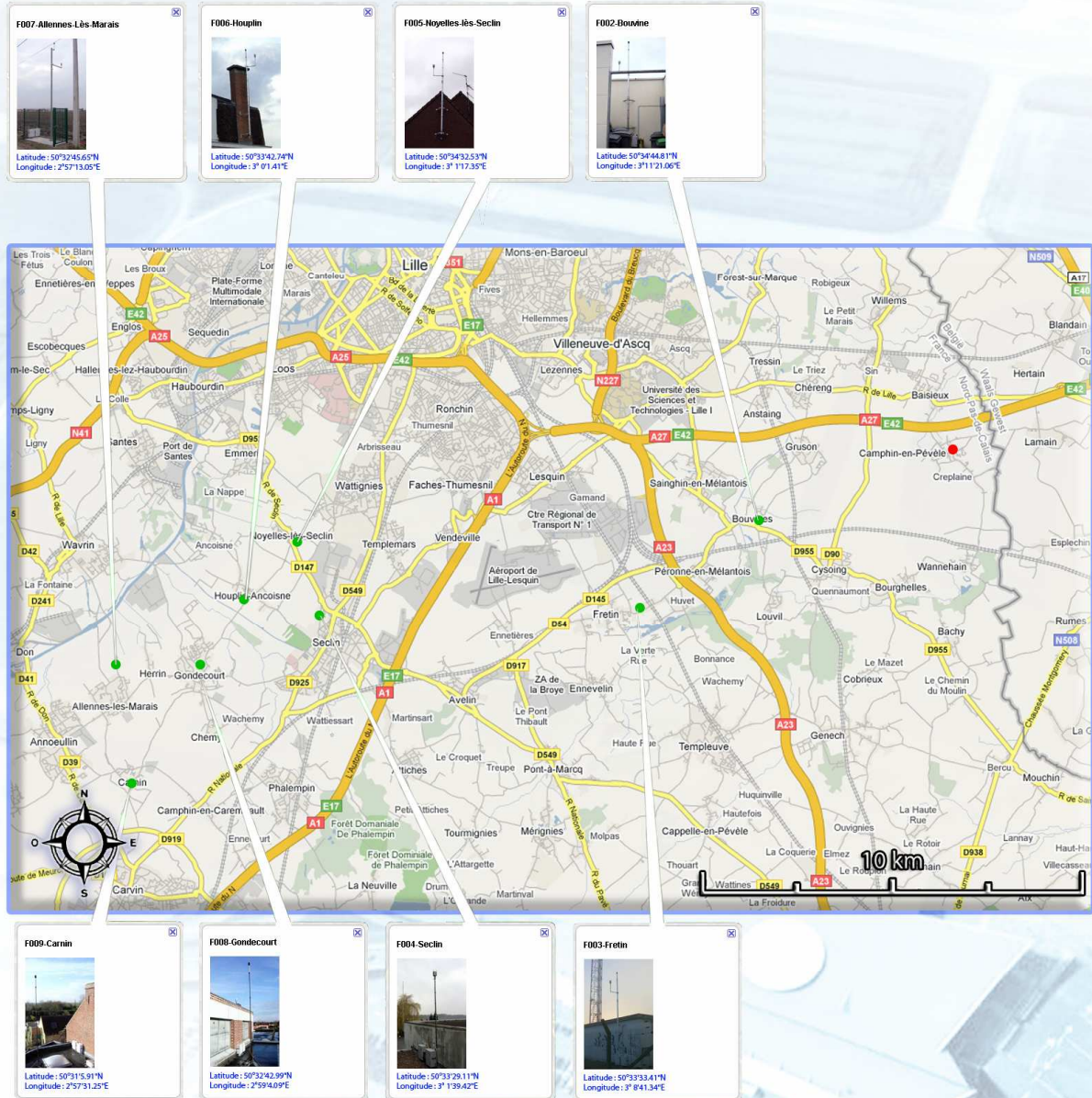
Les sens de décollage ou d'atterrissage sont définis par le vent dominant.

En effet, un avion atterrit ou décolle toujours face au vent





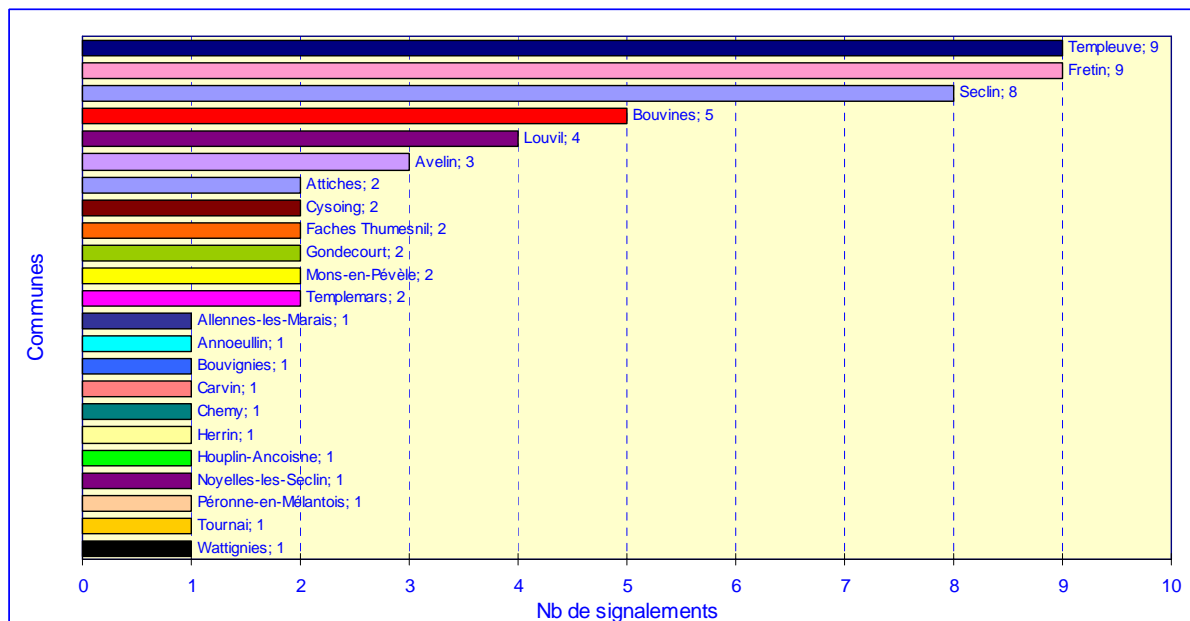
Localisation des 8 stations de mesure de bruit



BILAN DES SIGNALEMENTS PAR COMMUNE



NOMBRE DE SIGNALEMENTS PAR COMMUNE



61 signalements de riverains ont été enregistrés au cours du 3^{eme} trimestre 2013.

Ces signalements sont répartis entre les communes ci-contre.

BILAN DES SIGNALEMENTS PAR TYPE ET PAR COMMUNE

COMMUNES	Cause 1	Cause 2	Cause 3	Cause 4	Cause 5	Total par commune
Allennes-les-Marais	0	1	0	0	0	1
Annoeullin	0	0	1	0	0	1
Attiches	1	0	1	0	0	2
Avelin	0	2	1	0	0	3
Bouvignies	0	1	0	0	0	1
Bouvines	0	4	1	0	0	5
Carvin	0	1	0	0	0	1
Chemy	1	0	0	0	0	1
Cysoing	2	0	0	0	0	2
Faches Thumesnil	1	0	1	0	0	2
Fretin	4	4	1	0	0	9
Gondecourt	2	0	0	0	0	2
Herrin	0	0	1	0	0	1
Houplin-Ancoisne	1	0	0	0	0	1
Louvil	3	1	0	0	0	4
Mons-en-Pévèle	2	0	0	0	0	2
Noyelles-les-Seclin	1	0	0	0	0	1
Péronne-en-Mélantois	1	0	0	0	0	1
Seclin	1	5	2	0	0	8
Templemars	1	0	1	0	0	2
Templeuve	0	9	0	0	0	9
Tournai	0	1	0	0	0	1
Wattignies	0	0	0	1	0	1
Total	21	29	10	1	0	61

Les causes suivantes classifient les signalements :

Cause 1 : Survols ressentis comme inhabituels

Cause 2 : Survols perçus à basse altitude

Cause 3 : Survols ressentis comme bruyants

Cause 4 : Survols répétés

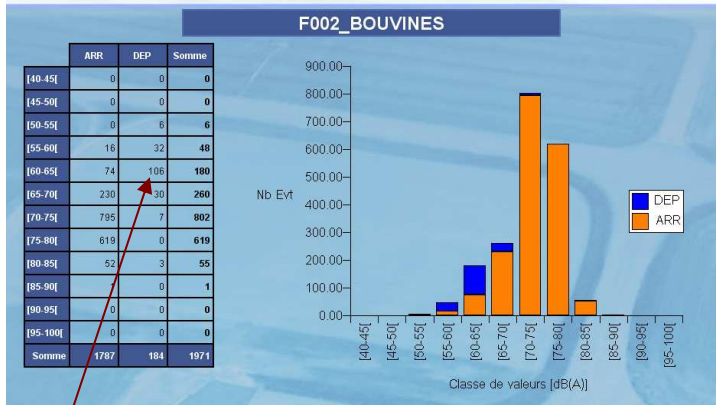
Cause 5 : Vol de nuit



DISTRIBUTION DES LAMAX



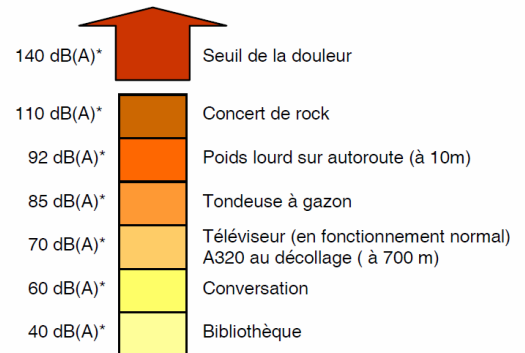
Comment lire les graphiques ?



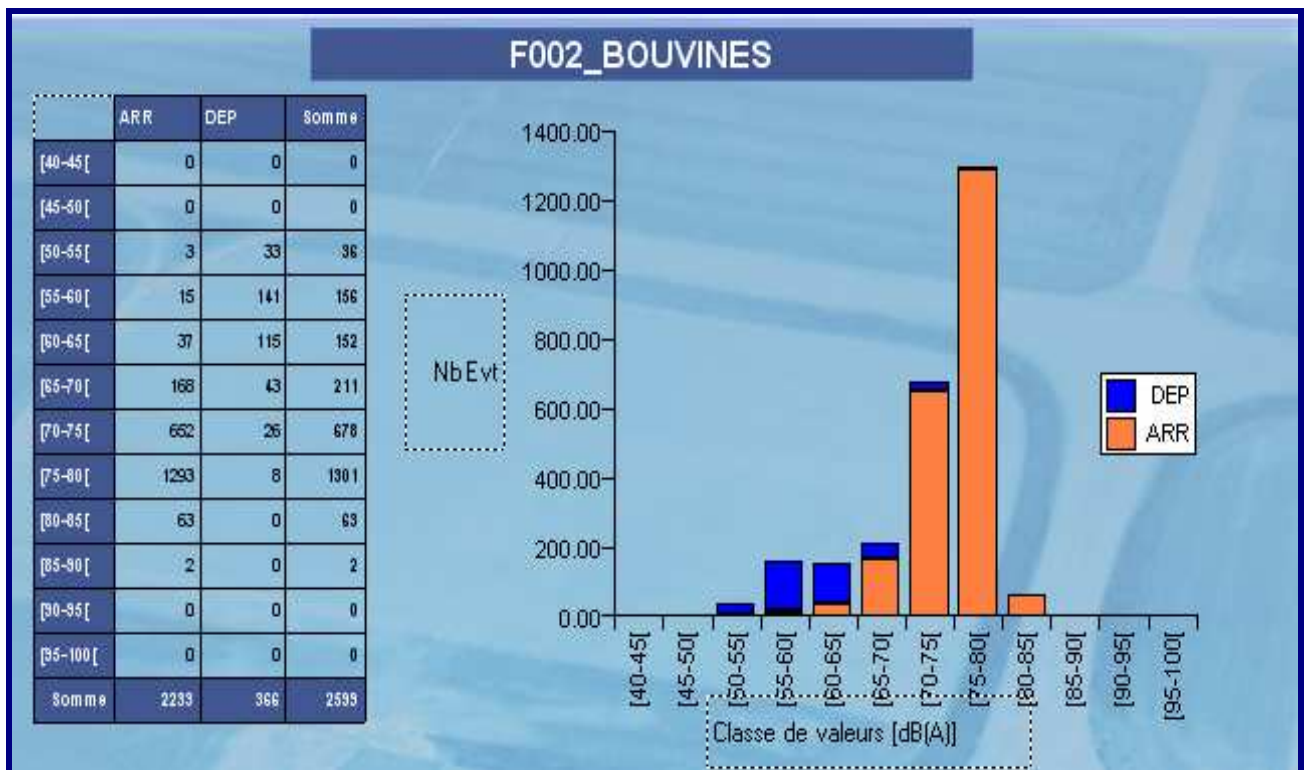
106 événements bruits (au décollage) entre 60 et 65 dB(A) ont été enregistrés sur cette station bruit

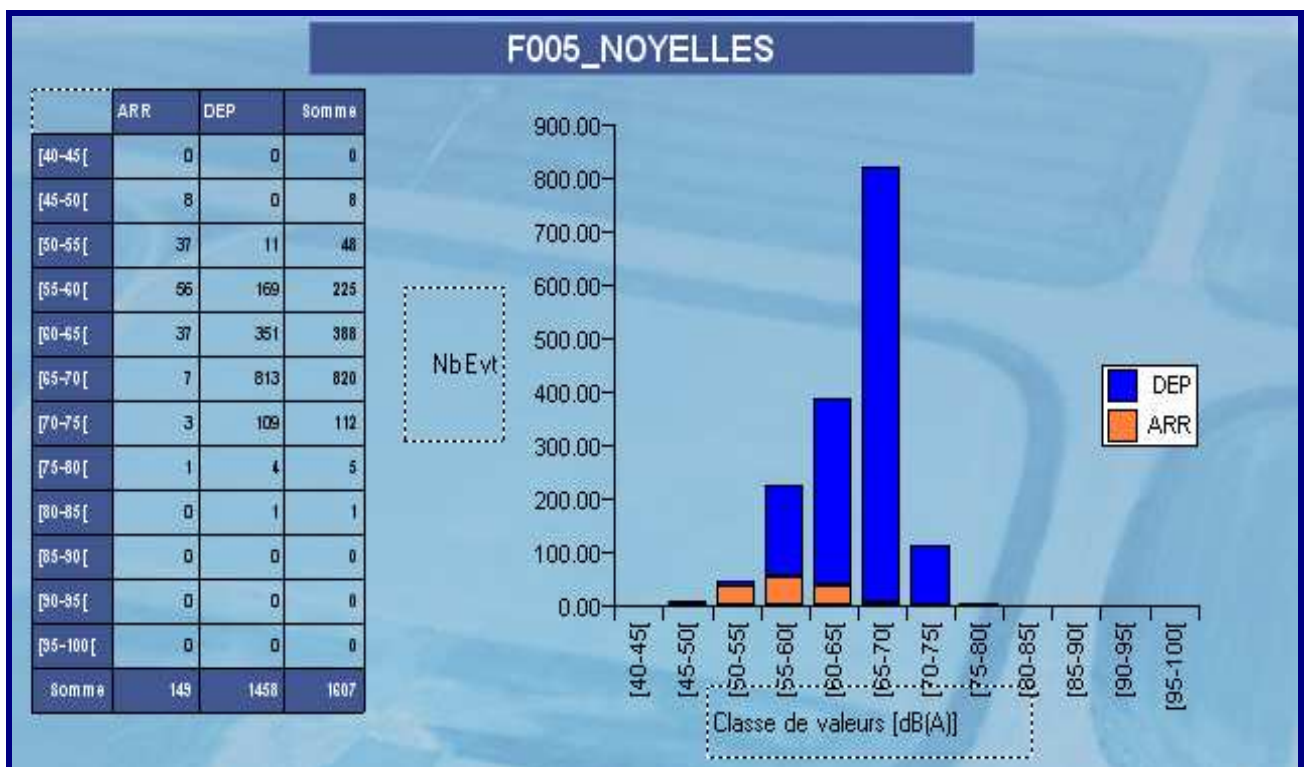
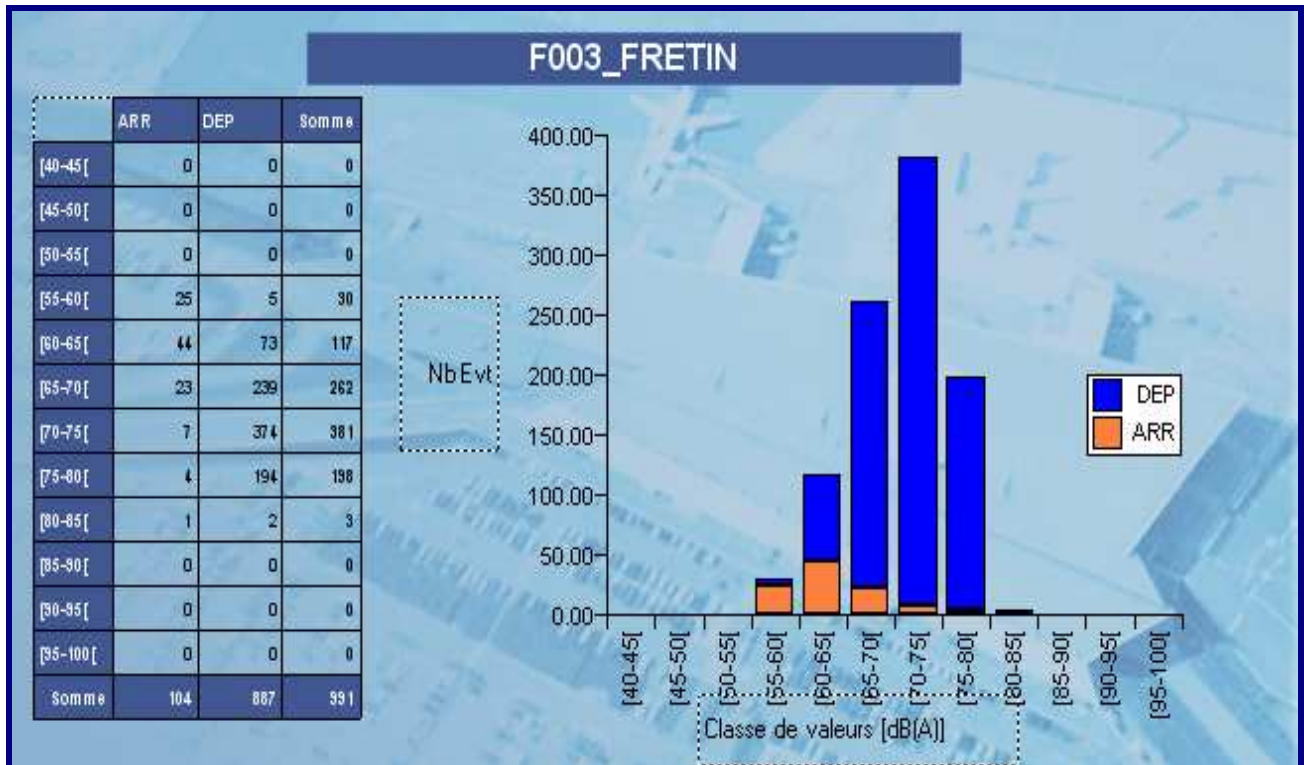
Pour mieux se repérer:

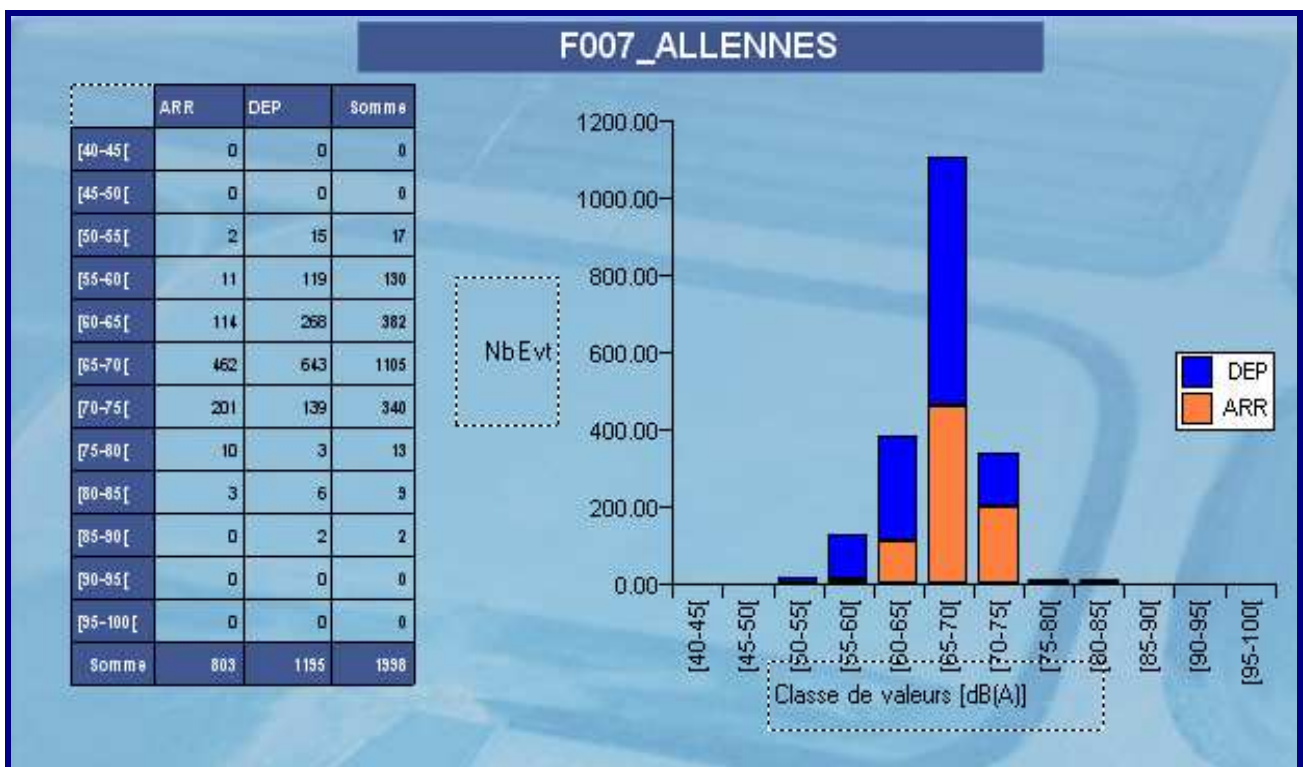
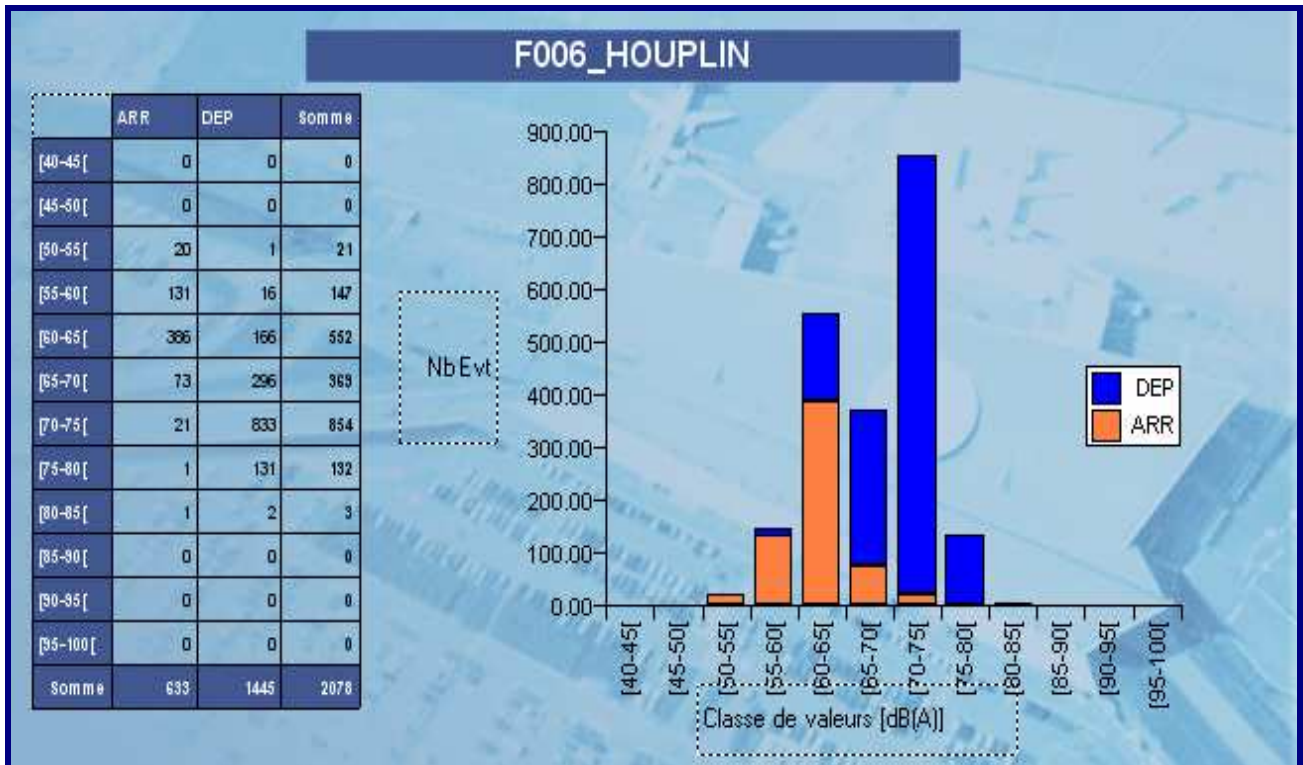
Echelle du bruit

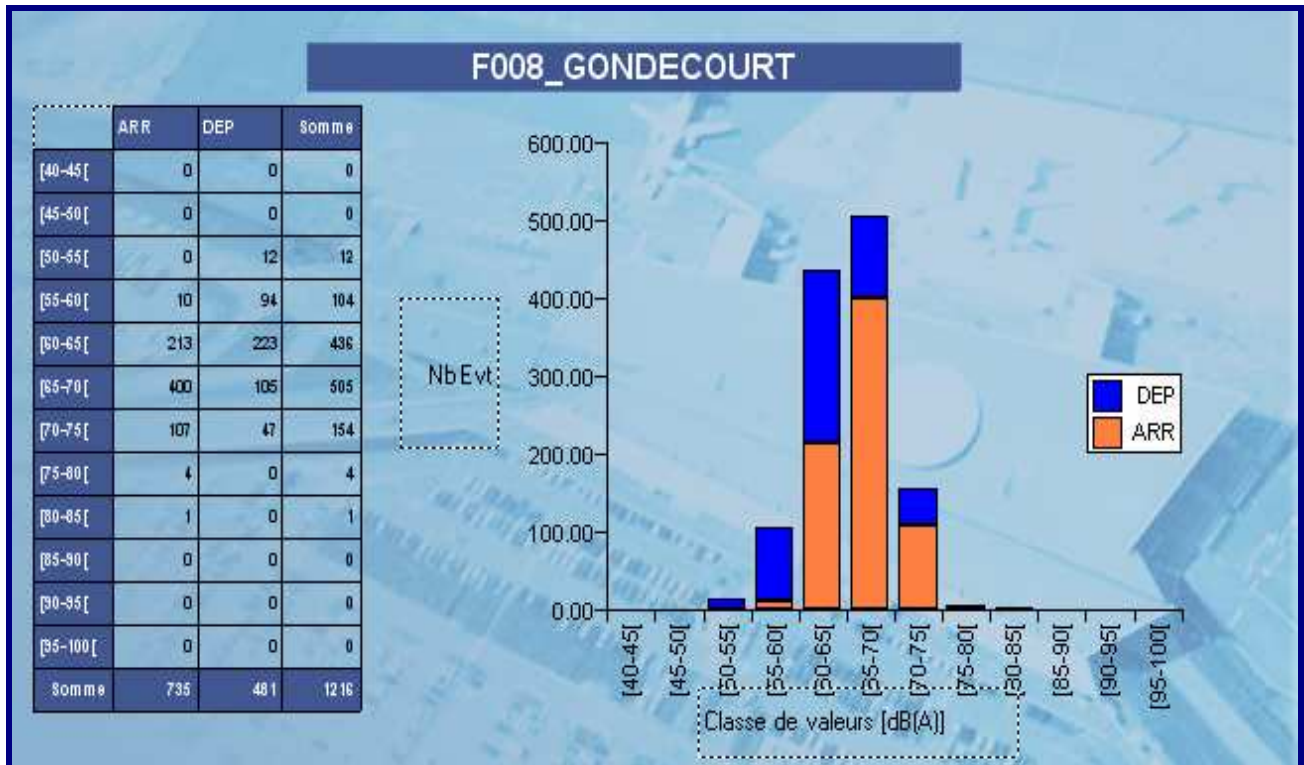


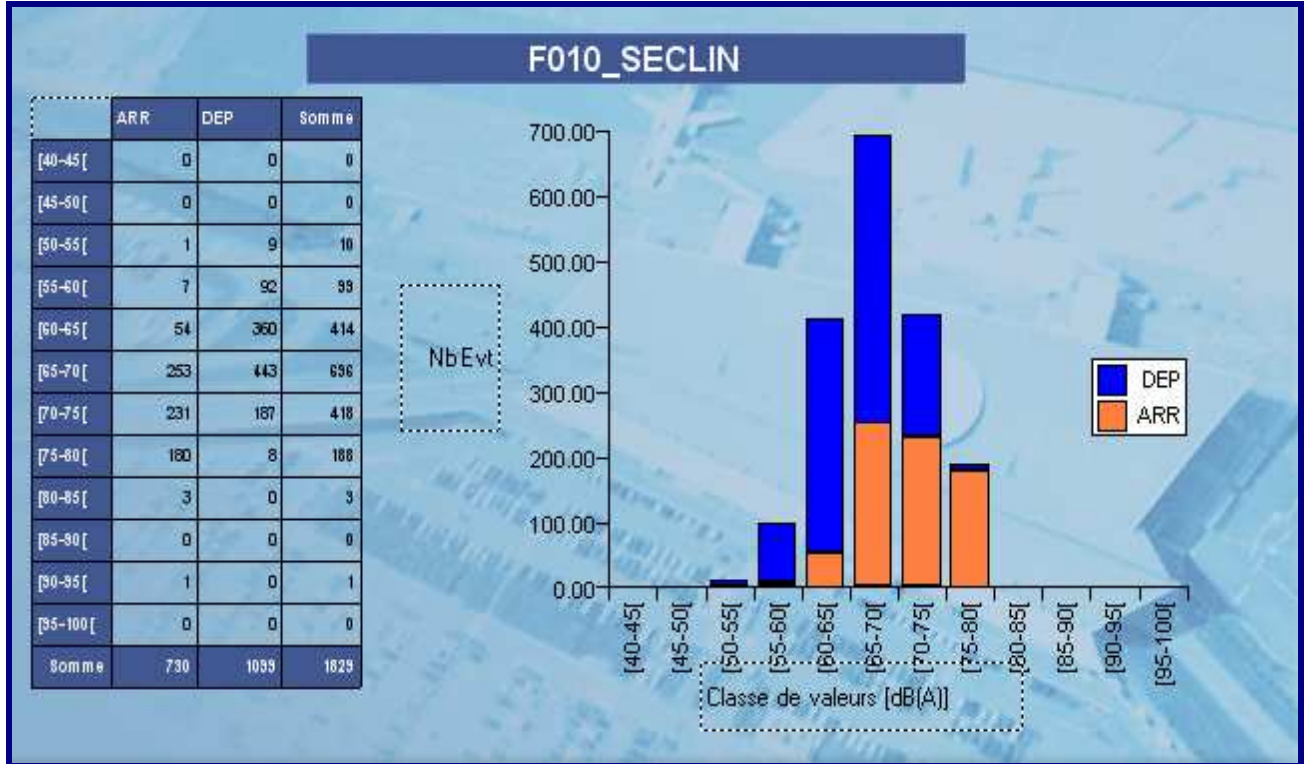
* : Il s'agit de moyennes







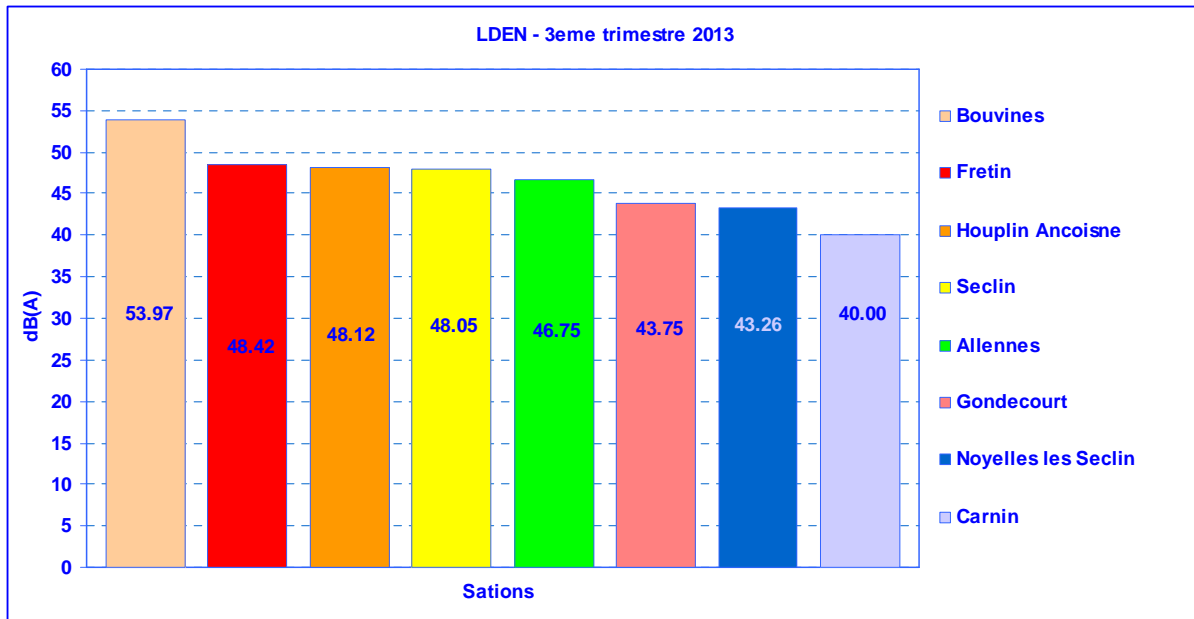




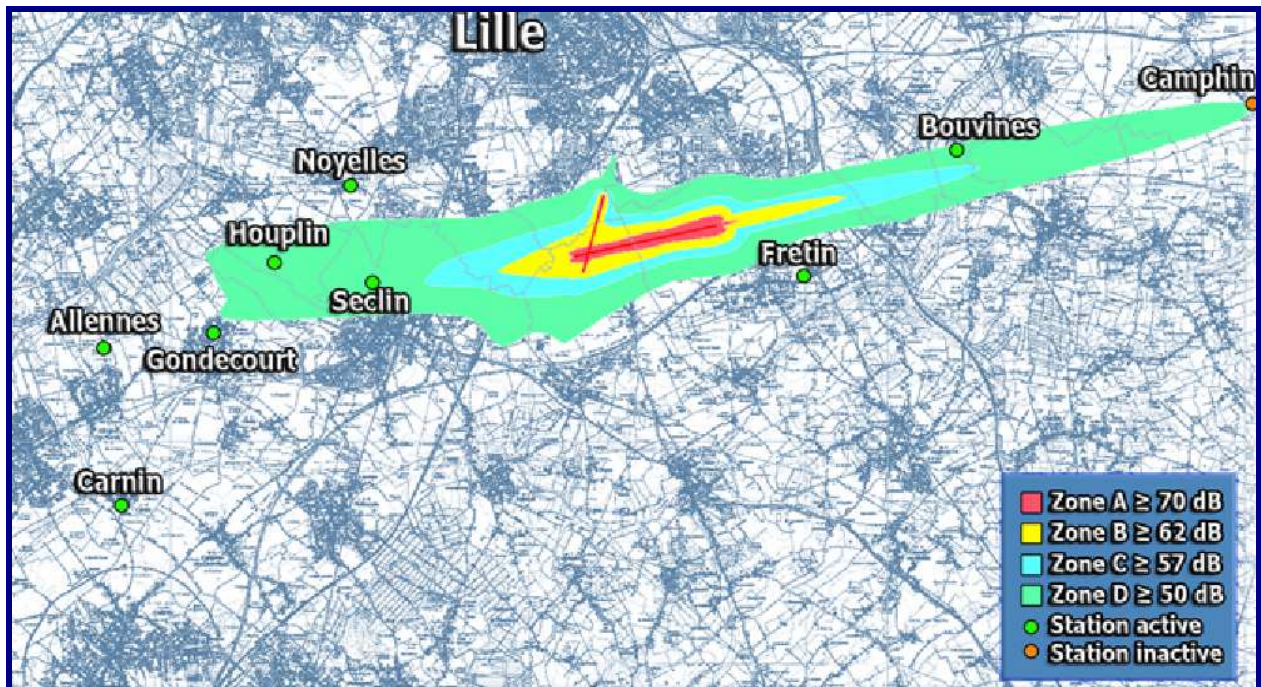
Les événements les plus bruyants par station sur la période

Station	Date et heure	Sens	Type d'appareil	LAmaz 1s
ALLENES	17/09/2013 - 15:43	D	B737	86.4 dBA
BOUVINES	06/09/2013 - 22:51	A	A320	88.1 dBA
CARNIN	01/08/2013 - 08:26	D	B737	77.7 dBA
FRETIN	29/09/2013 - 21:55	D	A319	80.7 dBA
GONDECOURT	06/07/2013 - 08:52	A	TU154	80.0 dBA
HOUPLIN	02/07/2013 - 15:27	D	B738	84.0 dBA
NOYELLES	25/09/2013 - 13:18	D	E170	81.1 dBA
SECLIN	10/07/2013 - 07:22	A	A319	90.7 dBA



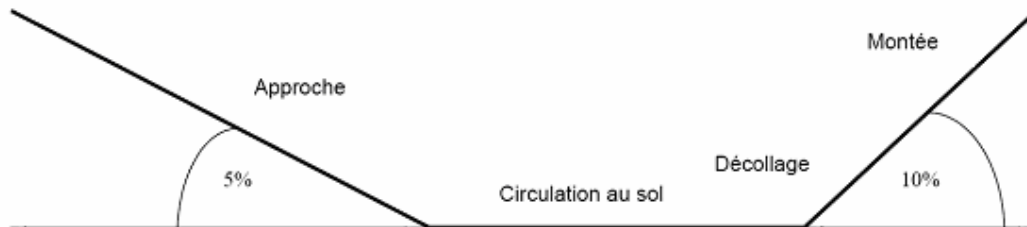


Carte du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et des stations de mesures de bruit.





Les hauteurs théoriques de survols peuvent être estimées à partir du schéma ci-dessous, en fonction des pentes moyennes à l'atterrissage et au décollage.



Hauteurs de survol nominales pour chaque commune :

Commune	Distance entre le centre de la commune et l'aéroport	Hauteur de passage à l'atterrissage	Hauteur de passage au décollage
Allennes	9,7 km	485 m	970 m
Bouvines	4,8 km	240 m	480 m
Carnin	10 km	500 m	1 km
Fretin	2 km	100 m	200 m
Gondecourt	7,4 km	370 m	740 m
Houplin	5,7 km	285 m	570 m
Noyelles	5,1 km	255 m	510 m
Seclin	4 km	200 m	400 m

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces hauteurs sont calculées en fonction de pentes nominales de descente et de montée. En aucun cas, elles ne revêtent un caractère réglementaire. Celui-ci est en effet défini précisément en fonction des procédures suivies par l'avion et publiées dans la documentation officielle du Service d'Information Aéronautique, disponible sur le site www.sia.aviation-civile.gouv.fr, rubrique AIP cartes.

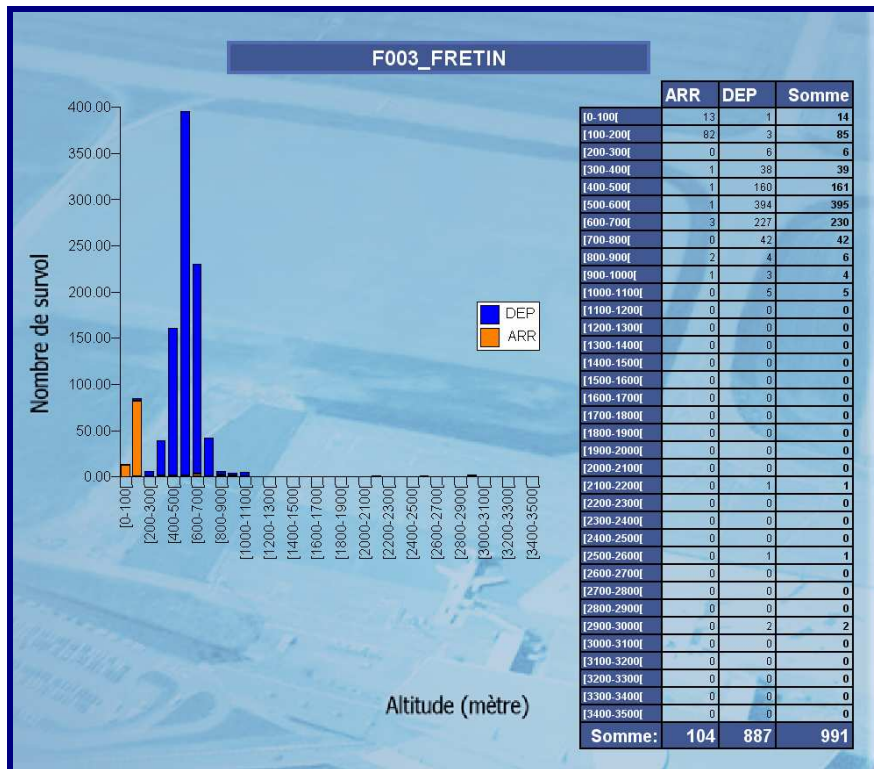
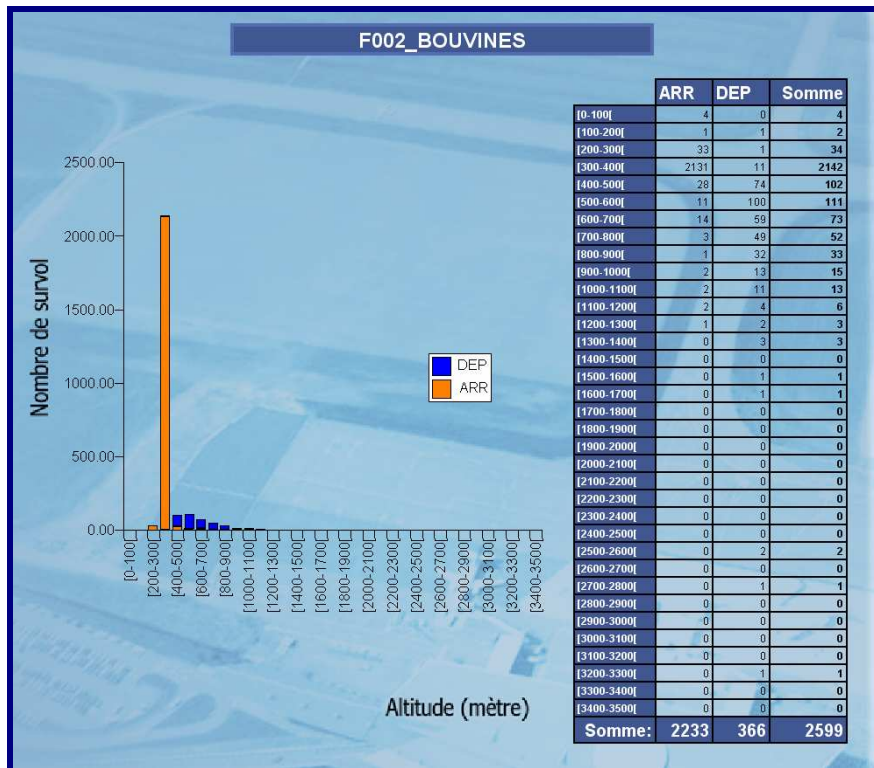
Au décollage, les hauteurs de passage constatées peuvent varier en fonction notamment des caractéristiques des avions (caractéristiques aérodynamiques et motorisation), de leur chargement (plus ou moins lourd) et des conditions météorologiques.

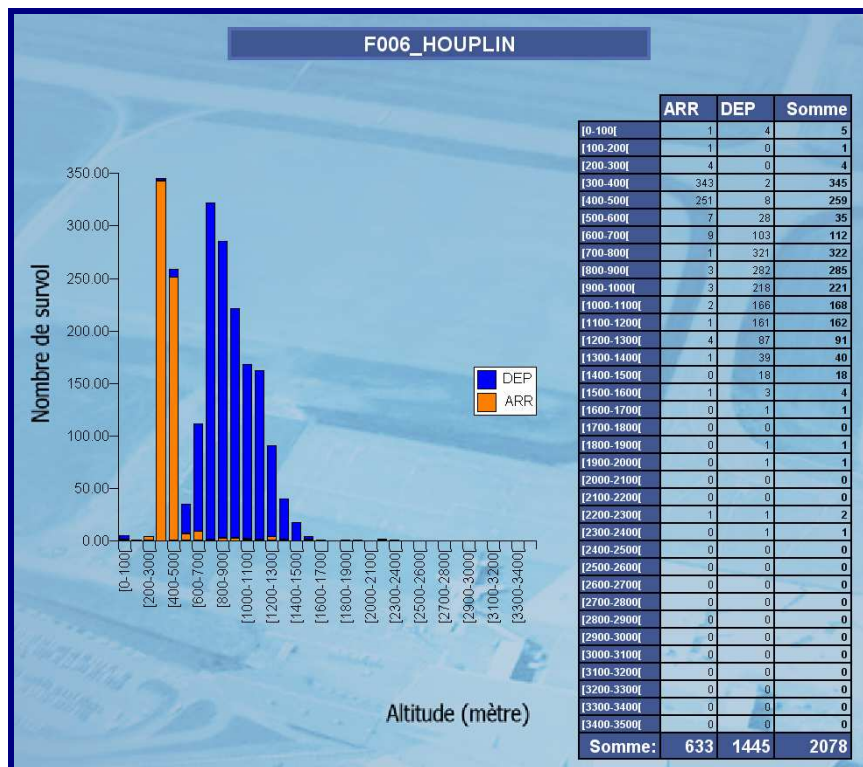
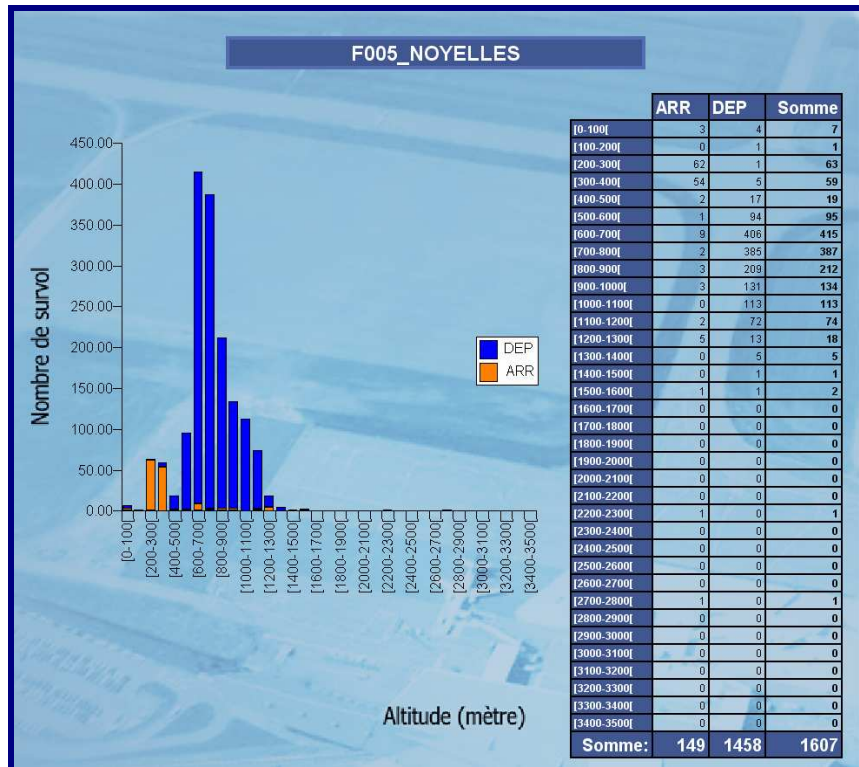


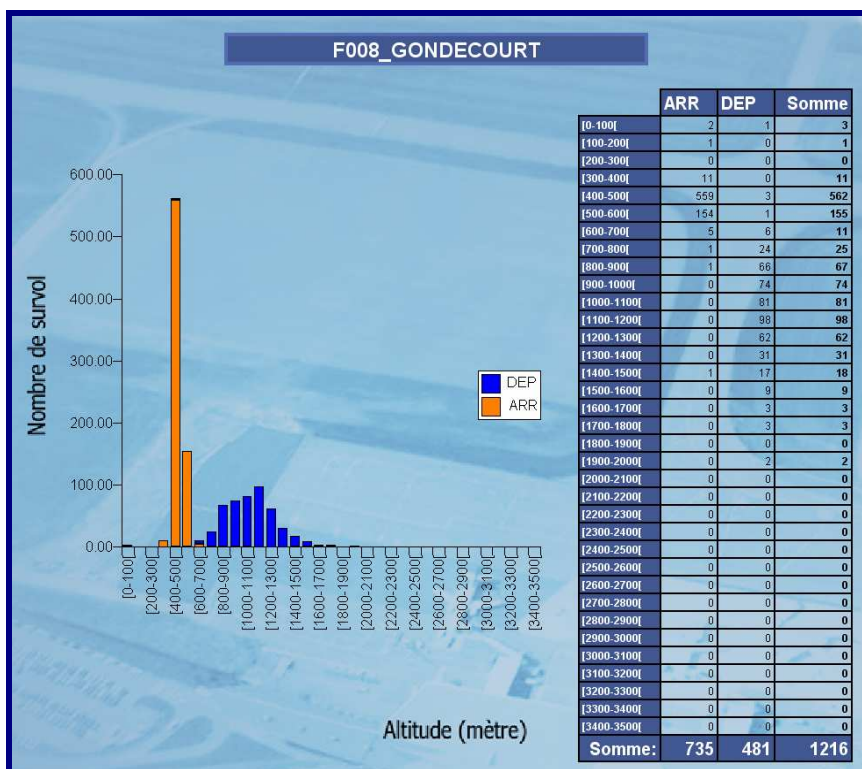
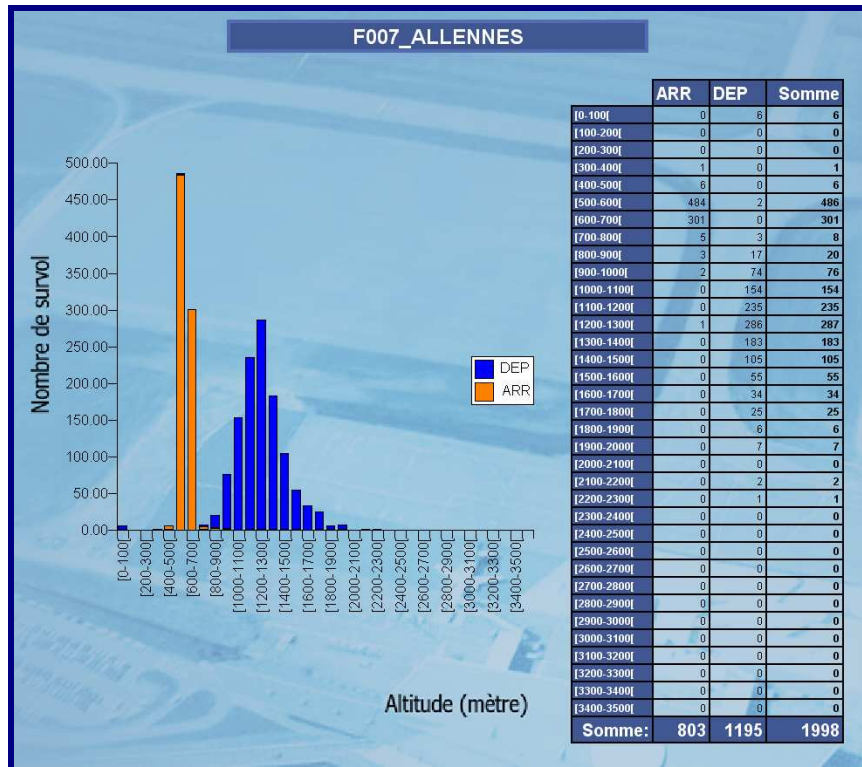
ALTITUDES DE PASSAGE



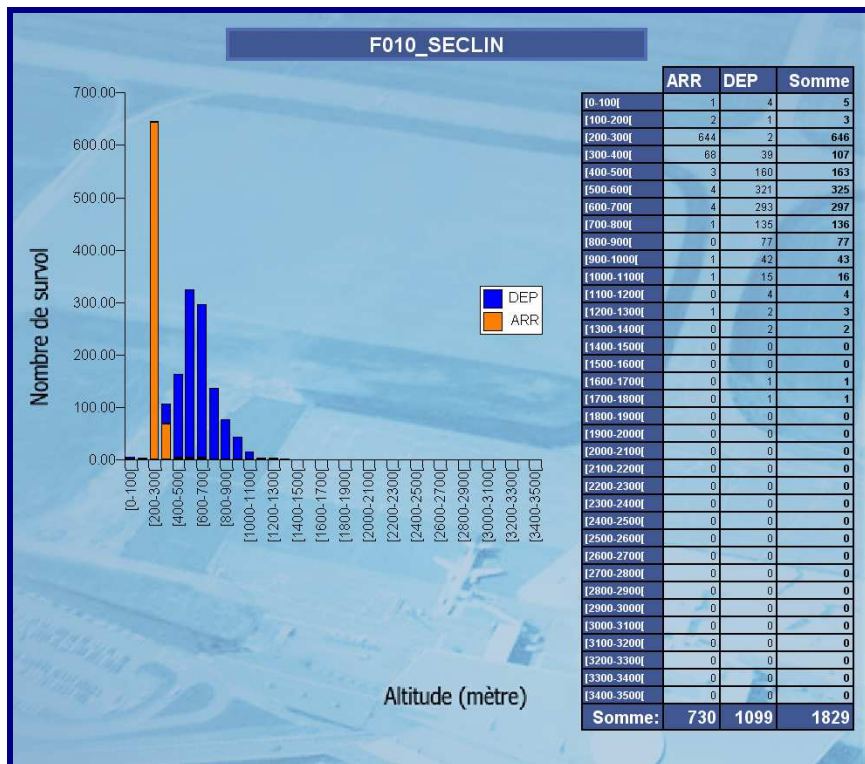
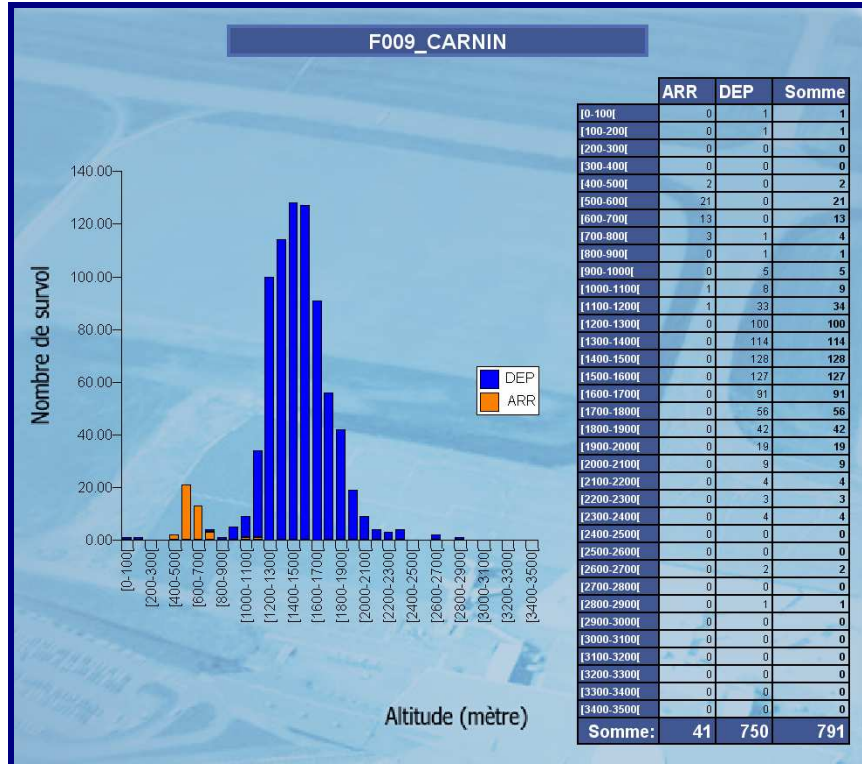
Les graphes ci-après présentent le nombre de survols par tranche d'altitude de passage, au point le plus proche de la station de mesure de bruit.







ALTITUDES DE PASSAGE





Le vent d'est sur le troisième trimestre

Les conditions météorologiques ont créé une dominante de vent d'est plus marquée que les autres années, notamment sur le mois de juillet durant lequel pratiquement la moitié des mouvements ont été opérés face à l'est (48,50%).

Ces conditions ont ainsi entraîné plus de survols en phase d'atterrissage pour les communes de Seclin, Gondrecourt, Allennes les Marais, et plus de survols en phase de décollage pour les communes de Fretin et Templeuve.

Indisponibilité des équipements de radionavigation

Dans le cadre des opérations de maintenance préventive, le radar de Boulogne – Vaudringhem a été temporairement arrêté le 16 juillet 2013.

L'indisponibilité de cet équipement est susceptible de générer des trajectoires inhabituelles. L'annonce des travaux faite par les services de l'Aviation Civile est systématiquement relayée auprès du SIVOM.

Contrôles en vol

Le 9 juillet, un appareil de la DGAC a effectué des contrôles en vol dans le cadre des vérifications des systèmes de radionavigation.

Cet appareil de type ATR 42 a effectué plusieurs survols de la plateforme entraînant des trajectoires inhabituelles au dessus des communes environnantes.

Ces contrôles sont périodiques, le calibrage est effectué à minima 1 fois l'an et à chaque mise en service d'un équipement de radionavigation.

L'annonce de ces contrôles faite par les services de l'Aviation Civile est systématiquement relayée auprès du SIVOM.



Travaux au niveau des stations de mesure

A Carnin, un nouvel emplacement pour la station de mesure a été défini. L'équipement sera placé sur le pignon de la Mairie. Les travaux sont planifiés sur le mois de Novembre.

A Seclin, un équipement provisoire a été mis en place pour permettre de récupérer les données de la station de mesure de bruit durant la période de travaux de réfection du bâtiment de la piscine.

